

1) de s'acquitter des autres devoirs que lui assigne le Gouverneur en conseil.

2. La Commission doit remplir ses fonctions en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil.

3. Nul membre de la Commission ne peut occuper d'autre charge ni s'engager dans d'autres occupations.

11. Les examinateurs actuels du service civil continuent à exercer leurs fonctions jusqu'à révocation et sont sous les ordres de la Commission.

2. Les pouvoirs des examinateurs du service civil en tant que bureau, déroulant des articles de 7 à 15, tous deux compris, de la *Loi du service civil*, sont conférés à la Commission et peuvent être exercés par elle; et pour les objets des dits articles, l'un ou l'autre des membres de la Commission peut exercer toute fonction ou pouvoir conférés par les dits articles au président du bureau.

3. En tant qu'ils sont applicables et avec les modifications nécessaires, les dits articles s'appliquent aux examens prévus par la présente loi.

4. La Commission peut nommer les examinateurs supplémentaires jugés nécessaires.

12. Chaque membre de la Commission doit, avant d'entrer en fonctions, prêter et souscrire devant le greffier du Conseil privé, serment de remplir fidèlement et honnêtement les fonctions qui lui incombent en qualité de membre de la Commission.

Nominations.

13. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service Intérieur inférieurs à celui de sous-chef se feront au concours, lequel sera de nature à déterminer l'aptitude des candidats pour les emplois particuliers qu'il y a à remplir, et sera conduit par la Commission à diverses époques en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil.

When at Cobalt—the Silver City, Stop at The Cobalt Hotel

Rates \$2.00 per day and up
100 Rooms. Steam Heat. Running Water

J. Martin, Prop.

Beament & Johnson MEN'S OUTFITTERS SEMI-READY CLOTHING.

60 SPARKS ST.
Phone 599



112 SPARKS ST
Phone 3684